

CONDITIONS D'UTILISATION DES GITES DE L'ILE MILLIAU

Période de location

Il est possible de louer les gîtes d'étape de l'île Milliau du 1^{er} avril au 31 octobre **uniquement lors de passages à pieds**. La durée maximale de location est de 3 nuits.

Les gites

La capacité d'accueil est de **17 personnes maximum** (en cas de non-respect, votre réservation peut être annulée sans restitution du paiement, et la caution conservée). Ce nombre de personnes a été fixé pour des raisons de sécurité.

Le nombre de personnes présentes est sous l'entière responsabilité du locataire signataire du contrat.

Le local vaisselle et sanitaire, seul endroit où vous disposez d'eau, se situe à part et est commun aux trois gîtes.

- *L'eau* : L'eau doit être utilisée avec modération et est impropre à la consommation. Vous pouvez toutefois cuisiner avec. Une bouteille d'eau par personne vous est remise à l'arrivée.
- *L'électricité* : Elle fonctionne aux panneaux solaires. L'utilisation d'appareils électriques autres que ceux mis à disposition dans la maison est interdite. Il n'y a pas de chauffage. Toutefois les gites sont équipés de poêles à granules. Le sac de granule s'achète directement sur place auprès du gardien.
- *Téléphone* : L'île est couverte par l'ensemble des réseaux GSM des opérateurs français mais les gites ne disposent pas de ligne téléphonique propre.
- *Feu* : Les feux, feux d'artifice, barbecues sont **strictement interdits**.

Il se peut qu'en cas de fortes pluies de l'eau s'infilte dans les gites. Nous vous conseillons donc en cas de mauvais temps de poser vos sacs en hauteur.

- *Le camping* : Le camping sur l'île est **interdit**. C'est un site naturel protégé avec une faune et une flore fragiles.
- *Les animaux* : les animaux domestiques sont **strictement interdits**
- *La baignade* : Attention DANGER : le courant peut être fort aux abords de l'île et il n'y a aucune plage.
- *Assurance* : Votre responsabilité peut être engagée. Vérifiez les clauses de garantie de votre contrat responsabilité civile et/ou habitation.

Si vous dépassez la capacité d'accueil, si vous faites du camping, si vous utilisez un barbecue, votre caution sera conservée.

CONDITIONS DE LOCATION

Réservations

Les gites ne peuvent être loués à des mineurs. Si des mineurs sont présents, ils sont obligatoirement placés sous la surveillance de l'adulte qui a fait la réservation et qui s'engage à être présent pendant toute la durée du séjour. L'île présente des dangers pour les enfants. S'ils vous accompagnent, ils sont sous votre responsabilité.

Les gites ne peuvent également pas être loués à des classes, camps... et ne sont pas prévus pour organiser des soirées fêtes.

Une réservation est ferme lorsque tous les documents sont retournés à « l'office de tourisme – Place de Crec'h Héry – 22560 Trébeurden » dûment complétés et signés, dans un délai maximum de 2 semaines après la prise de contact.

Dans le dossier doivent paraître le règlement dans sa totalité et le chèque de caution (plafonné à 700€) à l'ordre du Trésor public, le bulletin de réservation complété et une photocopie de la pièce d'identité de la personne qui réserve.

La caution vous sera restituée dans un délai de 15 jours après votre départ, si aucun dégât n'est constaté, et si vous avez respecté les conditions de réservation.

Seules sont prises en considération les demandes de réservations des particuliers. **Les gites de l'île ne peuvent en aucun cas être associés à un produit commercialisé par un tiers.**

Annulation

Si vous annulez votre séjour moins de 8 jours avant la date de réservation, le montant de la location est dû en totalité. Seule votre caution vous sera rendue.

Remise des clés

Les clés sont à retirer directement sur l'île auprès du gardien (06 21 46 62 66).

En cas de problème vous pouvez contacter :

Le gardien (06 21 46 64 66) ou l'office de tourisme (02 96 23 51 64) ou les pompiers (18)